

RYES iNFOs

AOUT 2002

N°23

BLEU - BLANC - ROUGE

Le nouveau drapeau de la commune a fait sa première sortie à l'occasion du 8 mai, date qui, avec le 14 juillet, symbolise la victoire de la Liberté sur la tyrannie et le despotisme. Ce nouveau drapeau, nous le devons à M. et Mme RAVELLI ; qu'ils en soient de nouveau remerciés.

Un peu d'Histoire :

Inspiré de la cocarde tricolore créée en août 1789 pour la Garde Nationale et adoptée par l'ensemble de la Commune, le drapeau Bleu - Blanc - Rouge est devenu l'emblème et le symbole de la France. En 1790, un décret de l'Assemblée Nationale Constituante décide que , sur

mer, le pavillon national sera blanc (couleur du roi) avec un quartier tricolore. En 1792, proclamation de la République. De nombreux marins sont indignés de voir « la livrée blanche du Roy occuper une grande place sur leurs pavillons ». Les fleurs de lys sont recouvertes par des losanges tricolores. En 1794,

Jean Bon Saint André, membre du Comité de Salut public, chargé des affaires maritimes, revenant de Brest, rapporte à la Convention : « *Un drapeau, qui n'est pas celui de la Révolution, flotte encore sur nos vaisseaux* ». Il est alors décrété que : « *le pavillon national sera formé des trois couleurs nationales disposées en trois bandes égales, posées verticalement,*



le bleu attaché à la gauche, le blanc au milieu et le rouge flottant dans les airs ». Le pavillon national sera arboré par tous les vaisseaux le premier jour de Prairial (20 mai 1794). Ce pavillon de marine s'imposera progressivement à terre en tant que drapeau national.

Napoléon attribue aux régiments d'infanterie le drapeau au carré blanc central avec des triangles aux quatre angles alternativement bleus et rouges. Les trois couleurs adoptées pour le drapeau seront uniformisées en 1812 dans leur disposition actuelle, en trois bandes égales verticales.

Ce drapeau est le nôtre depuis ce temps (avec une interruption pendant la restauration), confirmé dans sa forme actuelle par les constitutions de 1946 et 1958. Symbole de notre Pays, il est de toutes les manifestations nationales, patriotiques, officielles ou non (n'a-t-il pas été abondamment brandi lorsque l'équipe de France de football a remporté la coupe du

monde ?). Il est présent dans toutes les commémorations, fêtes, bals du 14 juillet, cérémonies du Souvenir, assemblées d'Anciens Combattants ...

14 juillet 1789, 8 mai 1945, deux dates indissociables de notre Liberté.

Michel LECORNU

LE MOT DU MAIRE

LA COMMUNE DE RYES ADHÈRE À BAYEUX INTERCOM

Par arrêté préfectoral du 24 juin 2002 notre commune a été autorisée à adhérer à Bayeux Intercom, ce qui entraînera dès janvier 2003 des changements pour les habitants de Ryes. D'abord sur notre feuille d'impôts locaux apparaîtra une nouvelle colonne : Intercommunalité. Cette charge financière devra permettre de financer les compétences jusque-là assurées par la commune et qui seront désormais sous la responsabilité de l'intercommunalité. La part communale pourra, elle, diminuer pour les charges que la commune n'aura plus à assumer.

Les compétences de Bayeux Intercom s'appliquent dans les domaines suivants :

Développement économique (création, aménagement, promotion et commercialisation des zones d'activités intercommunales).

Développement touristique (développement et promotion d'actions touristiques sur l'ensemble du territoire intercommunal).

Assainissement et équipement (assainissement collectif et individuel). Ce sera pour nous un deuxième aspect concret puisque la compétence assainissement qui était assurée par le syndicat Ryes-Sommervieu sera désormais sous l'autorité de Bayeux Intercom.

Environnement et lutte contre les inondations (protection et mise en valeur de l'environnement, lutte contre les inondations). Sans attendre l'arrêté du préfet les membres de cette commission ont effectué une visite de Ryes au mois de mai afin de mieux comprendre le problème des inondations dans notre commune. Devant l'ampleur des travaux à réaliser, ceux-ci se feront sur une période d'au moins dix ans.

Schéma de cohérence territoriale : désormais la gestion de l'occupation du sol devra se faire en concertation entre les communes d'un même territoire intercommunal. L'existence de ces schémas conditionne l'ouverture de terrains à l'urbanisation.

Pour l'instant, en dehors de ces cinq compétences, les communes conservent toute autorité pour l'ensemble des autres activités. Néanmoins, il est probable que nous irons vers une évolution de ces compétences dans les années à venir comme, par exemple, le ramassage et le traitement des déchets ménagers, la voirie, les écoles, etc...

Au 1^{er} janvier 2003 Bayeux Intercom totalisera 34 communes et comptera près de 30 000 habitants. La commune de Ryes y sera représentée par un délégué titulaire (moi-même) et un délégué suppléant (Mme Françoise Marie, première adjointe).

Je souhaite que notre adhésion à Bayeux Intercom nous donne la possibilité de réaliser tous ensemble les projets que nous ne pouvons mener à bien avec les seuls moyens d'une petite commune rurale comme la nôtre.

Le Maire : Patrice LIÉVENS

ETAT CIVIL

Naissances :

Théo ANNE, le 03 mai 2002, à Bayeux

Lucie DALMONT, le 10 juillet 2002, à Bayeux



Mariages :

Vincent CHERMAT et Claire ROELANDT, le 04 mai 2002

Jean Sébastien KHÉDINE et Laëtitia TIRARD, le 29 juin 2002

Franck RAUX et Christelle PELHATE, le 13 juillet 2002

Nicolas CORNIÈRE et Géraldine BITOT, le 03 août 2002



Le ramassage des ferrailles aura lieu les **mercredis 18 septembre et 4 décembre** ; celui des **objets encombrants les jeudis 19 septembre et 5 décembre** ; il est recommandé de les **déposer la veille au soir**.

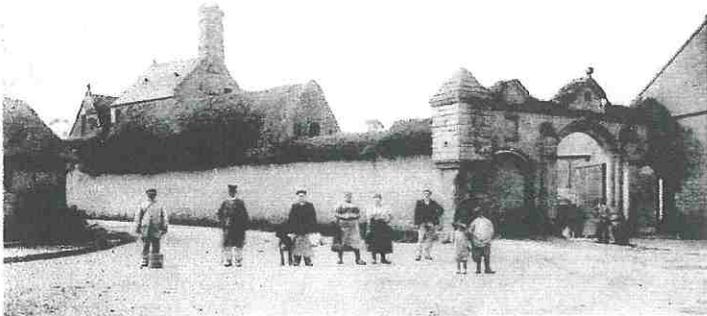
LE COIN DE LA POÉSIE

Dans les rues de Ryes

Il la rencontra rue d'Asnelles
et tomba fou amoureux d'elle.
Elle avait traversé la rue
près du chemin des Avenues,
s'engageant d'un pas souverain
dans le chemin du Mont Potin.
A cet instant, il la suivit
jusqu'au bout du chemin Aubry.
Elle hésita quelques secondes
au petit chemin de la Gronde.
Il ne la quitta du regard
jusque place Docteur Bernard.



En arrivant rue de la Place,
il a soudain perdu sa trace !
Lors il partit à sa recherche
jusque la place Michelmersh
et il traversa en courant



rue Guillaume le Conquérant.
L'angoisse lui serrait la gorge
en arrivant rue de la Forge.
En son cœur le doute s'installe :
personne rue de la Tringale !
« Ai-je rencontré un fantôme ? »
demande-t-il chemin du Home.
Une rapide galopade
lui fit traverser la Rue Froide
« Si je la vois dans les Pelouses
et qu'elle consent, je l'épouse !
Si elle est route d'Arromanches,

je lui offre sa robe blanche ! »
Il dut retenir des sanglots :
elle n'est pas près du château !
Il incarnait le désespoir
quand il atteignit le lavoir,
plus grande encore fut sa peine
en passant au Petit Fontaine.
Sa marche devint indécise



en cheminant rue de l'Eglise.
Tant son cœur était en surchauffe
en arrivant rue de la Mauffe,
qu'il tourna comme une toupie
tout en parcourant la Bosquie ...

... Alors la belle vagabonde
le retrouva rue de la Gronde
(elle se cachait, la coquette,
dans le chemin ... de la Cachette).

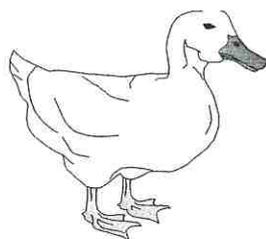
Heureux, il demanda sa main
à la Fontaine Saint Martin.
Des baisers par cent et par mille
lui donna rue de Bazenville
et c'est par la rue de Bayeux
qu'ils sont repartis tous les deux.

Mais, le jour où ils se marient,
c'est certain ce sera à Ryes.

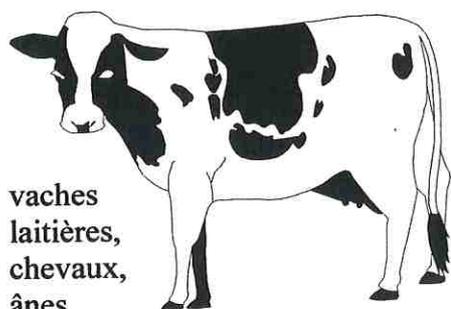
Michel LECORNU

IV^e FÊTE DE L'AGRICULTURE ou « Le bonheur était dans le parc »

Comme les années précédentes, la quatrième édition de la fête de l'agriculture et des produits du terroir qui s'est déroulée dans le parc du château le dimanche 28 juillet, sous un soleil radieux, a connu un franc succès. Les nombreux visiteurs, et notamment les plus jeunes, ont pu admirer toutes sortes d'animaux au nombre desquels :



Cette superbe journée s'est achevée dans la bonne humeur par la projection en plein air du

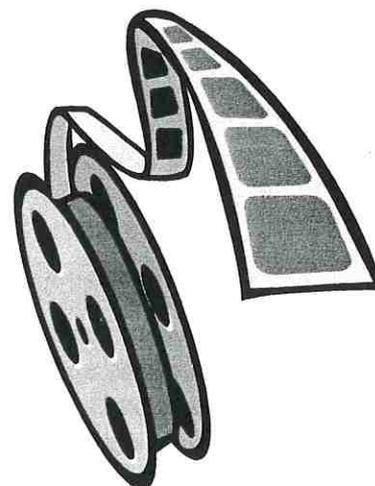


vaches
laitières,
chevaux,
ânes,

cochons, lapins et animaux de basse-cour, avant de se diriger vers les stands des producteurs régionaux. Là, gourmets et gourmands ont eu le plaisir de découvrir et même parfois de pouvoir déguster différents

produits du terroir, tels que fromages, confits en tous genre, terrines, pâtisseries et même la production ostréicole de nos côtes.

Dans l'après-midi, diverses animations se sont succédées : le bouilleur de cru a fait fonctionner son alambic suscitant la curiosité des novices tandis que le groupe folklorique « Cach les vias » a fait revivre quelques-unes de nos danses traditionnelles au son d'une musique d'antan. Certains visiteurs séduits se sont même hasardés à enchaîner quelques pas en leur joyeuse compagnie. Puis, sous le regard émerveillé des enfants, ce fut le moment du lâcher de pigeons bagués.



divertissant film d'Etienne Chatiliez « Le bonheur est dans le pré » avec notamment Michel Serrault, Eddy Mitchell et Sabine Azéma.

Félicitations aux organisateurs si dévoués car, cette année encore, le bonheur était dans le parc.

Nathalie FRANÇOIS

Dictons

Bel automne vient plus souvent
que beau printemps.

Sème ton seigle en terre poudreuse
et ton blé en terre boueuse.

Août

Qui sème à la St Laurent (le 10)
y perd sa graine et son temps.

Quand arrive la St Bernard (le 20)
pour moissonner il est bien tard.

Septembre

Tu peux semer sans crainte
quand arrive la St Hyacinthe (le 11).

Pluie de St Michel (le 29)
d'un hiver doux est le présage.



LES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES



RYES

Moules frites et saucisses frites étaient au menu de la soirée du 13 juillet organisée par le Comité des Fêtes. Une centaine de convives étaient rassemblés pour

déguster moules et saucisses ; 40 Kg de pommes de terre et 60 Kg de moules ; tout cela précédé par l'apéritif d'accueil et suivi du fromage puis d'une délicieuse pêche Melba. Pour clore ce repas, une tasse de café (servie un peu tardivement, il faut l'avouer). Toute cette soirée fut animée pour la première fois par Maxime, DJ bénévole, avec de la musique de danse dans une ambiance joyeuse et amicale.

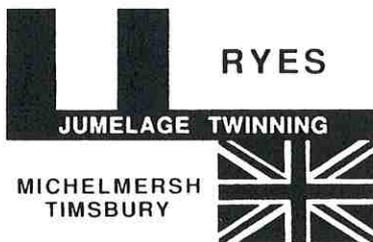
L'après-midi, le soleil, étant de la partie, a permis aux cuisinier(e)s de s'installer dehors pour s'activer autour des fourneaux ;

comme de coutume, Raymonde n'étant pas la dernière à la tâche. Les serveurs ont transmis aux cuisinier(e)s les félicitations adressées par de nombreux convives. Nous étions sollicités pour du « rab » de frites et de moules, heureusement cela était prévu. La soirée s'est terminée très tard dans la nuit (ou très tôt le matin).

Dimanche matin, remise en état de la salle, de la vaisselle et du matériel, tout cela dans la bonne humeur et l'amitié.

Encore une soirée réussie à l'actif du Comité des Fêtes.

Philippe GUÉROULT



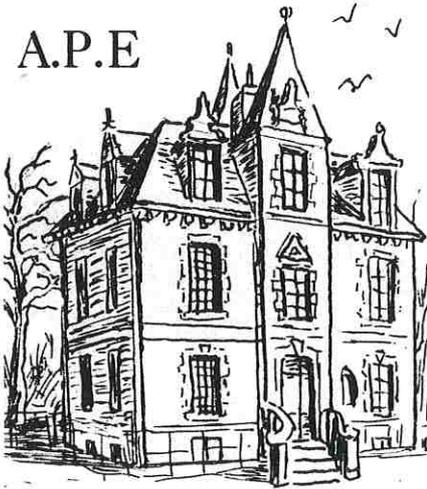
Nous vous rappelons que la **brocante** du Comité de Jumelage Ryes Michelmersh aura lieu le **25 août** dans le parc du château.

Le séjour dans les familles anglaises se déroulera le week-end du **1^{er} novembre 2002** ; ce voyage habituellement printanier a été repoussé pour cause d'élections présidentielles et législatives.

Emmanuelle SÉBIRE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU SIVOS des Monts de Ryes

A.P.E



L'année scolaire 2001-2002 est terminée ; les 22 élèves du CM2 partant en 6^{ème} ont reçu une encyclopédie Méga Sénior de chez Nathan offerte par l'APE et le SIVOS. Depuis le printemps,

l'association s'est mise en sommeil ; malgré les choses promises au début de l'année, aucune manifestation depuis mars : il n'y a eu que 50 inscription pour le repas qui a du être annulé, la kermesse n'a pas eu lieu par manque de bras et de mouvement de la part des parents. C'est dommage et c'est décourageant, pour les membres actifs de l'association, de voir que les parents ne participent pas. Une kermesse ne se fait pas qu'avec les membres de l'APE ; les papas et les mamans pourraient, suivant leurs moments de liberté, accorder un peu de temps à préparer et à participer un peu à cette journée qui fournit la plus grosse rentrée d'argent. Ils oublient que les

bénéfices des manifestations sont pour l'école et les enfants : les sorties, les goûters, du matériel, toutes choses que chaque classe demande.

J'ai passé avec plaisir de nombreuses années au sein de l'association ; merci beaucoup.

Toutes les personnes de la commune pouvant être membres sont les bienvenues. Notre école doit vivre ! Or, sans l'association, aucune subvention des communes ne peut être versée d'où : pas de mouvements, pas d'achats, ... rien. Beaucoup de personnes ne le savent pas ou l'ont oublié.

Bonne fin de vacances pour les enfants ainsi qu'aux adultes et bon courage pour la rentrée.

Danièle ÉCOLASSE

MÉDECINS DE GARDE



Septembre	D 01	Dr CAVEY	02 31 21 70 84	Port en Bessin
	S 07, D 08	Dr LECOMTE	02 31 22 31 07	Arromanches
	S 14, D 15	Dr MÉNARD	02 31 21 94 12	Ryes
	S 21, D 22	Dr BAZIN	02 31 21 74 26	Port en Bessin
	S 28, D 29	Dr TANAY	02 31 21 74 26	Port en Bessin
Octobre	S 05, D 06	Dr CAVEY	02 31 21 70 84	Port en Bessin
	S 12, D 13	Dr LECOMTE	02 31 22 31 07	Arromanches
	S 19, D 20	Dr MÉNARD	02 31 21 94 12	Ryes
	S 26, D 27	Dr BAZIN	02 31 21 74 26	Port en Bessin
Novembre	V 01	Dr TANAY	02 31 21 74 26	Port en Bessin
	S 02, D 03	Dr CAVEY	02 31 21 70 84	Port en Bessin
	S 09, D 10	Dr LECOMTE	02 31 22 31 07	Arromanches
	L 11	Dr BAZIN	02 31 21 74 26	Port en Bessin
	S 16, D 17	Dr MÉNARD	02 31 21 94 12	Ryes
	S 23, D 24	Dr TANAY	02 31 21 74 26	Port en Bessin
	S 30	Dr CAVEY	02 31 21 70 84	Port en Bessin
Décembre....	D 01	Dr CAVEY	02 31 21 70 84	Port en Bessin
	S 07, D 08	Dr LECOMTE	02 31 22 31 07	Arromanches
	S 14, D 15	Dr MÉNARD	02 31 21 94 12	Ryes
	S 21, D 22	Dr BAZIN	02 31 21 74 26	Port en Bessin
	Me 25	Dr CAVEY	02 31 21 70 84	Port en Bessin
	S 28, D 29	Dr TANAY	02 31 21 74 26	Port en Bessin
Janvier 03....	Me 01	Dr BAZIN	02 31 21 74 26	Port en Bessin
	S 04, D 05	Dr LECOMTE	02 31 22 31 07	Arromanches
	S 11, D 12	Dr MÉNARD	02 31 21 94 12	Ryes
	S 18, D 19	Dr BAZIN	02 31 21 74 26	Port en Bessin
	S 25, D 26	Dr TANAY	02 31 21 74 26	Port en Bessin



INFORMATIONS PERMANENTES

Mairie : tél. 02 31 22 38 05

Heures d'ouverture ; Lundi 17h-19h, Vendredi 14h30-16h30 et 17h-18h

Bibliothèque (Salle du 3^e âge) : Mercredi 15-16h ; Vendredi 18-19h

La Poste : 02 31 22 32 08

Heures d'ouverture : du Mardi au Vendredi 8h55-11h30 ; Samedi 8h30-11h15

Heures de départ du courrier : Semaine 15h30, Samedi 12h

Pour tout renseignement complémentaire : 02 31 51 24 90

Ecoles : **Arromanches** 02 31 22 34 46

Asnelles 02 31 21 94 01

Ryes 02 31 22 46 30

Salle des Fêtes : tél. 02 31 22 77 33

Pompiers (Bayeux) : tél. 02 31 51 17 70

Gendarmerie (Bayeux) : tél. 02 31 92 94 00

Presbytère (Arromanches) : tél. 02 31 22 36 07

